

## Edito

Chères Jacquemardes, chers Jacquemards,

Votre commune et la communauté de communes des montagnes du Giffre ont été récemment retenues dans le cadre du dispositif Petites villes de demain. Initié par l'Etat, ce programme a été conçu pour aider les communes à mettre en œuvre la revitalisation de leur centre et participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique,

démographique, numérique et de développement. Il doit pouvoir simplifier l'accès aux aides de toute nature et favoriser l'échange d'expériences. En partenariat avec la CCMG, Taninges souhaite ainsi développer et conforter 6 axes que sont le commerce et l'artisanat, la revitalisation du bourg ancien avec notamment un volet patrimonial, la mobilité dans le centre, les services publics, le pôle d'équipements sportifs et le développement de l'habitat. Pendant les 18 prochains mois, nous allons construire notre projet du territoire communal en partenariat avec la CCMG, les commerçants et acteurs économiques, l'office de tourisme, les associations et différents organismes. Les actions émergentes de ce projet seront ensuite conduites jusqu'en 2026.

Nous profitons également de ce bulletin pour vous présenter le compte administratif 2020 ainsi que le budget 2021. Ce budget, contraint notamment par les conditions actuelles, se veut prudent en fonctionnement en maîtrisant nos dépenses. Mais nous avons maintenu un niveau d'investissements important pour mener à bien les actions prévues cette année.

Nous vous souhaitons bonne lecture.

Gilles Péguet  
Le maire

## Sommaire

Edito du Maire .....	1
France Services .....	1
Budgets.....	2-3
Station Praz de Lys - Sommand .....	4-5
Le Pont des Nants.....	6
Les Restos du cœur.....	6
Sport découverte estivale.....	7
ARCADE, coulisse du montage d'une exposition.....	8

INFORMATIONS DE PUBLICATION: Dépôt légal à parution - Bulletin d'informations de Taninges - Juin 2021 - Tirage à 2 800 exemplaires - Responsables de publication Gilles Péguet, Gaëlle Mogenier - Rédaction: Mairie de Taninges, Commission communication - Impression: Uberti-Jourdan - 74130 Bonneville - Infographie: creations-visuelles.com Crédits photos: Mairie de Taninges, service communication, Alexandre Compain, Thomas Garcia, Freepik.fr



**SUR INTERNET**

RETROUVEZ-NOUS SUR VOTRE SITE  
[www.taninges.fr](http://www.taninges.fr)



## France services !



### Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

A Verchaix, nos agents administratifs sont là pour vous aider gratuitement :

- soutien à la constitution de vos dossiers (CAF, emploi, retraite, préfecture, Ants, CPAM...),
- aide à l'utilisation des services en ligne des partenaires
- mise en relation avec certains organismes

Vous trouverez aussi,

- des ordinateurs en libre service pour gérer vos espaces privés auprès des administrations ou encore rédiger un CV et une lettre de motivation.

Ces agents vous accompagnent dans toutes vos démarches ainsi que les nombreux partenaires (création d'entreprise, Pôle emploi, conciliateur de Justice...) qui assurent des permanences.

### Montagne du Giffre

1 Place du Champ de la Poste  
74440 Verchaix  
Le lundi : 13h à 17h  
du mardi au vendredi :  
9h à 12h30 et de 13h30 à 17h  
sauf le vendredi fermeture à 15h  
 09 53 79 51 57

Attention, nous vous rappelons qu'à partir du mois de Janvier 2022, les bulletins ne seront plus distribués systématiquement dans toutes les boîtes aux lettres. Ils seront numériques, envoyés sur votre boîte mail (à votre demande), consultables en ligne à partir du site internet, panneau Pocket, Facebook... Néanmoins vous pourrez continuer à les recevoir par courrier en remplissant le coupon ci-dessous (ne le remplir qu'une seule fois)



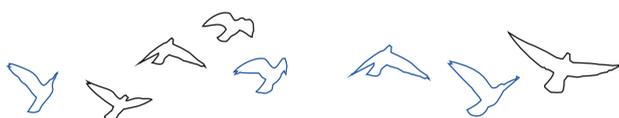
### Les bulletins d'informations dans ma boîte aux lettres

Coupon à retourner à la Mairie, 75 Avenue des Thézières, 74440 Taninges

Je souhaite recevoir les bulletins d'informations de la Mairie par courrier à mon domicile :

Mme  M. ....

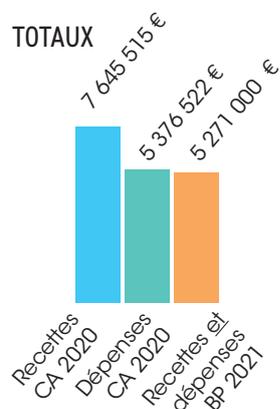
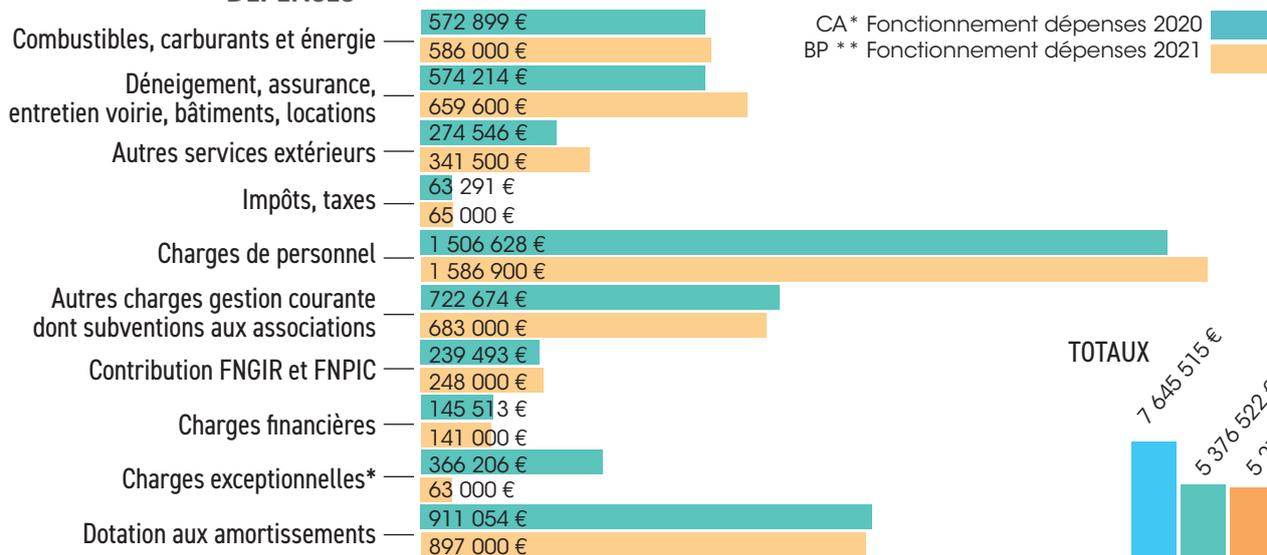
Adresse ..... Signature :



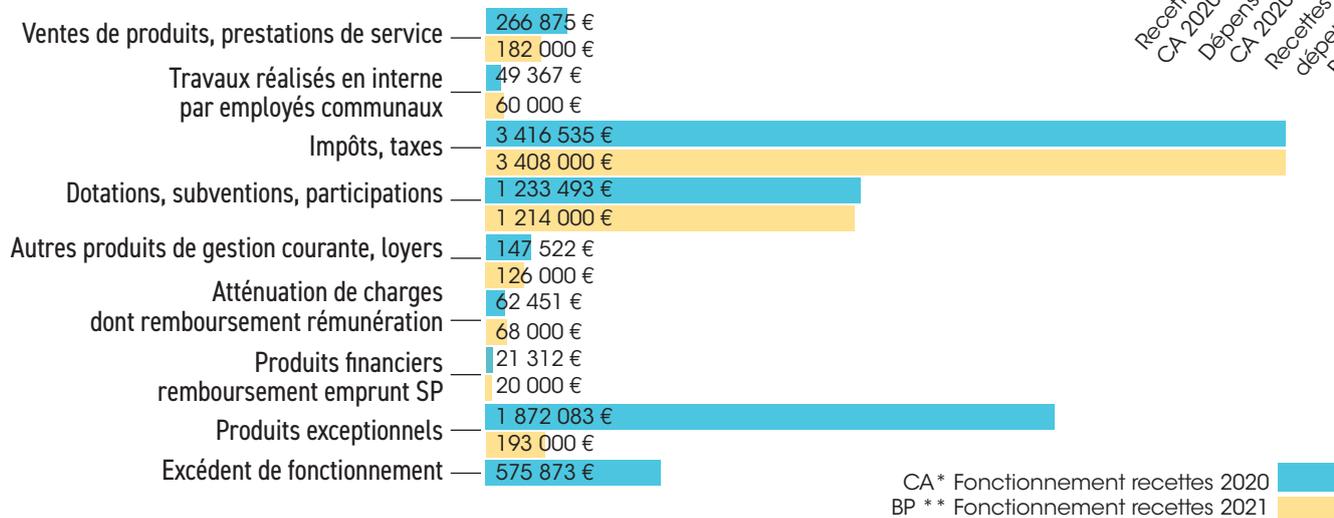
## Budget principal

### Fonctionnement

#### DÉPENSES



#### RECETTES



\*Compte administratif \*\*Budget prévisionnel

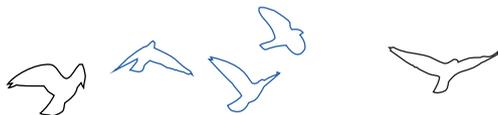


Le budget de fonctionnement 2020 présente des recettes de plus de 7.6 millions d'euros. Ces recettes supérieures d'environ 2 millions d'euros par rapport aux exercices précédents sont principalement dues à la régularisation comptable de la redevance du droit d'entrée de la Spl La Ramaz versée en une seule fois dans le cadre de la délégation de service public des remontées mécaniques. Ce montant de redevance de 1 428 073 € a été basé sur la valeur nette comptable des biens mis à disposition considérés comme biens de retour, minoré du capital des emprunts transférés restant dû par la commune.

Ce résultat de fonctionnement 2020 permet ainsi d'intégrer les déficits cumulés de la régie des remontées mécaniques dissoute en décembre 2016 d'un montant de 1 728 450 €.

Le résultat de fonctionnement 2020 est donc tout de même excédentaire de 584 767 €.

Le budget d'investissement 2020 présente pour sa part un déficit de 864 474 € correspondant principalement à la régularisation comptable de l'augmentation en capital de la Spl réalisée sous forme de compensation de créances pour les biens et équipements apportés nécessaires à l'exploitation du domaine skiable pour un montant de 1 428 073 €.



## Budget principal



### Investissement

DÉPENSES	CA* 2020	BP** 2021
Déficit d'investissement reporté	202 108 €	864 474 €
Inégration SIVU	12 533 €	
Taxe d'aménagement	8 895 €	
SUBVENTION rectific affect DGFIP de2017	450 000 €	
Sub. d'invest. transférées au cpte de résultat	112 952 €	118 500 €
Remboursement Emprunts	593 308 €	565 000 €
Avance rbt Capital emprunts avt transfert SPL	144 877 €	144 000 €
dépôts et cautionnements reçus	1 250 €	
Immos incorporelles-Frais d'études	21 540 €	90 523 €
Concessions et droits similaires	1 756 €	7 200 €
Terrains nus	1 319 €	
Immos corporelles - terrains	2 850 €	8 000 €
Immos corporelles-Bois et forêts	9 533 €	21 500 €
Immos corporelles-Terrains de voirie	118 204 €	93 900 €
Plantations d'arbres et arbustes	7 401 €	4 000 €
Autres agencements et aménagements terrains	63 125 €	12 269 €
Batiments scolaires	13 145 €	
Equipements de cimetière	2 580 €	5 000 €
Immos corporelles-Autres bâtiments publics	80 587 €	204 184 €
Installation générale	4 509 €	1 158 €
Réseaux de voirie	179 149 €	550 000 €
installation de voirie	25 664 €	55 000 €
Réseaux d'électrification	246 642 €	97 876 €
Materiel roulant	19 989 €	153 000 €
Immos corporelles-Autre matériel et outillage	45 094 €	54 813 €
Autre œuvre d'art	4 220 €	
Installation diverse	29 524 €	8 000 €
Immos corporelles-Mat.de bureau et inform.	21 419 €	12 000 €
Immos corporelles-Mobilier	15 057 €	
Autres immos corporelles	3 000 €	10 000 €
Immos en cours-Terrains	57 294 €	68 500 €
Immos en cours-Constructions dont MJC	90 133 €	673 723 €
Immos en cours-Install, mat. et outillage tech.	86 111 €	15 503 €
Apport en capital SPL LA RAMAZ	1 428 073 €	
Ajustement		2 870 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 103 855 €</b>	<b>3 841 000 €</b>

CA\* Dépenses investissement 2020  
BP\*\* Dépenses investissement 2021

RECETTES	CA* 2020	BP** 2021
Excédent d'investissement reporté	977 713 €	
FCTVA	226 407 €	256 000 €
Taxe d'aménagement	74 066 €	40 000 €
Affectation du résultat (excéd. de fct capitalisés)		584 767 €
Subventions	250 531 €	396 850 €
Emprunts auprès des étbts de crédit		1 149 500 €
Emprunts SYANE	126 739 €	
dépôts et cautionnements reçus	1 100 €	
Plus ou moins-value cession d'immobilisation	15 934 €	
regul subv budget rm 2015	450 000 €	
Autres terrains	11 607 €	
Installations générales	15 657 €	
Cession immo corpo		370 000 €
<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>911 054 €</b>	<b>897 000 €</b>
Constructions, installations	4 737 €	
Avance rbt Capital emprunts avt transfert SPL	144 877 €	144 000 €
Souscription		2 882 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 210 427 €</b>	<b>3 841 000 €</b>

CA\* Recettes investissement 2020  
BP\*\* Recettes investissement 2021



Pour le budget principal (BP) voici les programmes principaux qui constituent notre budget d'investissement :

- >> Matériel roulant : 149 000 €
- >> Grandes orgues : 86 000 €
- >> Rénovation MJC : 487 000 €
- >> WC Front de neige de Chevally : 60 000 €
- >> Voies communales pour 550 000 € dont Chemin Uble 96 000 €, Route des Vouavres 120 000€
- >> Rénovation des sanitaires du Camping municipal 141 000 €
- >> Signalisation centre 55 000 €
- >> Participation pour l'aménagement routier Lieu Dit « La Pallud » : 137 000 €





## Station Praz de Lys Sommand

### Une saison particulière

Après une fermeture brutale le 15 mars 2020 et finalement une saison 2019-20 avec une progression de 8 %, la crise COVID n'a pas épargné la saison 2020-21 avec la fermeture totale de toutes les remontées à l'exception des tapis roulants.

Entre-temps l'été 2020 fût un bel été et la fréquentation était au rendez-vous pour le plus grand bonheur de tous.

Conscients de leur rôle moteur pour la station, les dirigeants de la SPL LA RAMAZ ont décidé cet hiver de jouer le jeu afin que tous les acteurs économiques se sortent de cette situation compliquée. Ainsi les deux tapis roulants, les 30 km de pistes piétons et raquettes, les 53 km de ski de fond, les 4 itinéraires de ski de randonnée (dont 2 créés pour



l'occasion, la piste chien de traîneaux et enfin la piste motoneige ont été exploités, entretenus et ce jusqu'au 5 avril.

Compte tenu des décisions tardives de fermeture de la neige de culture a été produite, des déclenchements d'avalanches ainsi que du damage préventif ont été réalisés. Bien entendu une grande partie du personnel saisonnier s'est retrouvée en activité partielle, mais un certain nombre ont pu être embauchés. La bonne entente avec les délégués et le personnel a même abouti à un accord gagnant-gagnant sur la prolongation de l'activité partielle jusqu'au 11 avril.

Même si l'activité nordique a vu son chiffre d'affaires multiplié par 2,5, les indemnités et les mesures de l'Etat devront permettre de passer cette épreuve sans trop de dommages à priori. En effet, un écrêtement de ces aides devrait s'opérer courant été mais les modalités exactes ne sont pas connues à l'heure actuelle.

Cela n'empêche pas la SPL de travailler sur des avant-projets et de s'améliorer afin de construire son avenir. Des travaux de pistes sont en cours, l'entretien du matériel bat son plein et la gestion administrative si importante en ces temps de crise est assurée.

Nos stations auront cinquante ans la saison prochaine et la SPL LA RAMAZ veut s'inscrire dans le modernisme de nos beaux sites pour les cinquante prochaines années.





## Station Praz de Lys Sommand



### Un nouveau conseil d'administration

Début septembre, suite aux élections municipales, un nouveau Conseil d'Administration a vu le jour il se compose de 5 élus de Taninges (Gilles PEGUET, Gaëlle MOGENIER, André POLLET-VILLARD, Audrey SAUCIAT, Yannick CHARVET) et 4 élus de Mieussy (Xavier BOSSUT, Régis FORESTIER, Nicolas MAURE et Elise MOGEON). Ce nouveau CA est présidé par Xavier BOSSUT. Il a également la fonction de Directeur Général. Durant ce mandat la fonction de PDG est assurée par Mieussy conformément aux statuts. André POLLET-VILLARD assure la Vice-Présidence de la société.

Un Comité d'Organisation Stratégique (COS) est également présent, il est composé de 3 élus de Taninges : Marise FAREZ, Christian ANTHONIOZ et Jonas CHEREAU et de 3 élus de Mieussy : Christine BUCCHARLES, Didier JANCART et Cyrille JEAN.

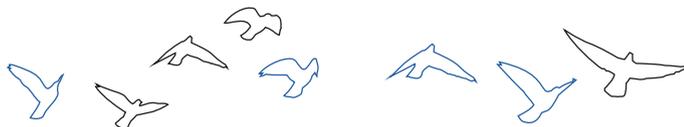
Jean Philippe DHABERE, Directeur de la SPL pendant une dizaine d'années, est parti œuvrer dans une vallée proche. Bien entendu nous lui souhaitons plein de réussite dans ses nouveaux projets.



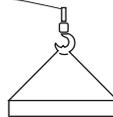
### Bienvenue au nouveau Directeur

Bruno MALOCHET a rejoint la SPL le 2 novembre 2020 au poste de Directeur Général Délégué. Ingénieur, fort d'une expérience de plus de vingt ans à la tête de stations comme Super Besse, Auron, Isola 2000, Vars, et Crévoux, mais également en tant que consultant et fournisseur toujours dans le milieu de la montagne, il saura apporter un œil novateur dans la gestion et le développement de notre domaine. Bienvenue à lui.





## Le Pont des Nants



### Début janvier 2018, la tempête Eleanor traverse la France.

Elle fait de nombreux dégâts dans la vallée du Giffre, dont la destruction du Pont du Grand Nant, emmené par une coulée torrentielle. Ce pont relie Taninges à Verchaix en amont de la route départementale RD907. C'est un point de passage important ainsi qu'un accès de secours pour les villages environnants. La décision de le reconstruire est donc rapidement prise. En accord avec la commune de Verchaix, la maîtrise d'ouvrage est confiée à la Commune de Taninges. Le coût des travaux s'élève à 65 k€, dont 50% à la charge de Verchaix, les communes bénéficiant aussi d'une aide au titre de la reconnaissance de catastrophe naturelle.

Le marché a été attribué mi-2019 à la société DECREMPS et, après les perturbations exceptionnelles liées à la crise du Covid, le pont a été mis en place en février 2021 pour être définitivement réceptionné en mai. D'une largeur de 4 mètres, réalisé en bois, il permet d'enjamber le Grand Nant à pied ou à vélo par exemple, mais aussi avec des véhicules légers, le tonnage étant limité à 3.5 tonnes.



## Les Restos du cœur



Les membres du CCAS de Taninges ont rencontré les Restos du Cœur afin de leur donner la possibilité de venir dans notre commune.

Afin de bénéficier de cette aide alimentaire sous forme de panier, une campagne d'inscription aura lieu le :

**mardi 15 juin de 13h30 à 17h30 à la salle de la mairie.**

Cette inscription est nécessaire chaque année, afin de valider ou non votre dossier. C'est pourquoi vous devrez amener lors de votre inscription les justificatifs de vos revenus ainsi qu'une quittance de loyer.

Si cette étape peut vous paraître difficile à entreprendre, soyez assuré que vous serez accueilli chaleureusement par les bénévoles qui souhaitent vous proposer leur aide.





Terre de jeux



# Spott découverte estivale

Pour les enfants de 6-11 ans

Du 19 juillet au 13 Août 2021

au gymnase municipal

Découverte multi-sportive

Pour s'initier et se dépenser

A la séance 1/2 journée 4 €

Mini stage 3 1/2 journée 10 €



Animé par des encadrants diplômés

Renseignements possible au 06.83.50.07.99



En partenariat avec les associations sportives





## Les coulisses du montage d'une exposition



**Quand les lieux culturels sont fermés, c'est tout un petit monde qui s'active pour préparer la réouverture et les expositions à venir. Dans les coulisses de l'association ARCADE qui anime les deux salles d'exposition situées au cœur du vieux bourg, l'Espace Jacquem'Arts et la Maison du Patrimoine, ce sont de beaux projets qui se préparent. Zoom sur les étapes qui jalonnent la création d'une exposition inédite.**

### Le thème

Bien sûr, il n'y a pas de recette toute faite. Parfois, l'idée était dans les bagages depuis longtemps et chemin faisant, le temps est alors venu de la développer et d'en faire un sujet à part entière. Dans d'autres cas, le thème s'impose naturellement car il fait écho à une actualité qui prend une dimension particulière sur le territoire local, comme l'exposition sur 14-18 lors du centenaire de l'Armistice. Ce choix se discute en équipe avec les bénévoles et employés, notamment lors des réunions de bureau de l'association. Il est aussi déterminé par les ressources documentaires déjà à disposition (photos, archives, objets...), recueillies grâce à un travail de recherche et de collecte mené depuis une vingtaine d'années.

### La recherche documentaire

Une exposition ne s'improvise pas. Elle nécessite des recherches documentaires qui peuvent prendre des formes multiples :

- les photos, archives, objets... collectés par l'association, prêtés ou donnés par des passionnés de patrimoine ou d'histoire. Plus le propriétaire peut les renseigner (datation, localisation, nature de l'objet, description technique, source, identification des personnes, contexte...), plus leur valeur documentaire est grande.
- la collecte de mémoire vive : c'est un entretien direct auprès des habitants qui apporte le témoignage oral d'un parcours de vie, d'un savoir-faire... Cette étape est essentielle car elle permet de découvrir des pans de vie locale parfois méconnus, notamment en l'absence de source écrite. La description de faits quotidiens, d'un mode de vie peut sembler anodin à l'époque où ils se déroulent... et se révéler particulièrement instructive quelques années plus tard !
- les informations issues des archives municipales ou départementales
- les ouvrages historiques, patrimoniaux, scientifiques
- les archives médias (vidéo, presse, radio)
- les bases de données et sites web spécialisés

Une fois tous ces éléments rassemblés, le travail est loin d'être terminé. Le temps est venu de concevoir l'exposition.

### La valorisation

Il faut alors sélectionner les différents éléments en fonction des thèmes abordés puis rédiger, en gardant toujours à l'esprit le sujet comme fil conducteur, ainsi que le ou les publics de destination. Tout ne peut pas être montré tel quel !

Imaginez que vous arriviez dans un grenier rassemblant tous les éléments, souvenirs, objets composant la vie d'une famille... Un travail conséquent de tri et de sélection serait nécessaire avant d'avoir une idée plus fidèle du parcours de vie de ces personnes... Ici, c'est un peu pareil. Les éléments les plus pertinents, riches d'enseignement sont identifiés, valorisés dans les sous-thématiques choisies et articulés au discours.

Il faut trouver un moyen, un médium pour le transmettre au public...

### La restitution au public

Dans le cas d'une exposition, c'est le moment de :

- composer les panneaux d'exposition : le travail de PAO (Publication Assistée par Ordinateur) permet d'associer textes et images harmonieusement. Cette étape nécessite parfois d'affiner la sélection, de faire des relectures ou des recherches iconographiques pour illustrer un propos... La création d'une charte graphique en lien avec le thème de l'exposition doit faciliter la transmission du message et permettre d'être bien identifiée par les futurs visiteurs.
- proposer une scénographie pour les objets
- créer les cartels pour légender les documents

### L'ouverture au public

Pas tout à fait... Il faut désormais :

- communiquer autour de l'exposition : créer des affiches, envoyer les mailings, rendre visible l'information dans les médias, sur la toile,...
- créer des supports de médiation, des déroulés de visites notamment pour le public scolaire.
- éventuellement créer des objets dérivés ou un journal de l'exposition.
- accueillir le public avec le sourire et répondre aux questions des plus curieux !

Comme pour un livre, la réalisation d'une exposition historique ou patrimoniale demande du temps. Il s'écoule environ un an entre les premières recherches et la restitution au public.

### L'actualité d'Arcade :

L'exposition temporaire « Taninges à travers la presse de 1850 à 1950 » est visible à la Maison du Patrimoine depuis le 19 mai et ce jusqu'au 30 avril 2022. L'entrée est libre et gratuite. Le journal de cette exposition vous est proposé à la vente dans nos locaux au tarif de 8 euros. Notre nouveau recueil littéraire et BD sur le thème du récit policier vient de paraître. L'exposition des photographies de Jean Ingles intitulée « Mes orchidées de Haute-Savoie » est visible à l'Espace Jacquem'Arts du 14 au 30 juin.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR

